



"Faire du Droit un Vecteur de Croissance"

Newsletter
Mars 2016



2016 commence fort avec une note fondatrice publiée pour la Fondapol qui reprend l'ADN de **Droit & Croissance** : un constat lucide sur le droit français, un contenu scientifique fort à l'appui de notre analyse, des propositions concrètes.

Dans la continuité, **Droit & Croissance** investit les non-dits et les impensés du droit français. Nous avons ainsi décrypté les enjeux de la multiplication des cas de "sauvetage" par l'Etat d'entreprises en difficulté compte tenu des inefficacités du droit.

En concurrence, nous avons publié un article développant l'un des angles morts du droit de la concurrence : le cumul de mandats d'administrateur et ses risques anticoncurrentiels.

Nous proposons enfin de révolutionner le régime des actions de préférence.

Bonne lecture !

Sophie Vermeille, Présidente de **Droit & Croissance**

À la Une



Le Droit pour l'innovation et la croissance

Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud et Sophie Vermeille,

en partenariat avec la Fondapol

Dans de nombreux secteurs de son économie, la France a atteint une frontière technologique. Afin de retrouver le chemin de la croissance, il convient de se doter des "institutions" (au sens de Douglass North) qui lui permettront de franchir cette frontière technologique et de basculer dans une phase d'innovations radicales. Les difficultés traduisent notamment la faible adaptation des "institutions" de la France aux nouvelles exigences d'une économie de l'innovation, le droit français ayant manqué le virage du réalisme juridique et par extension, celui de l'analyse économique du droit. Cette note dresse six constats et propose des pistes d'orientation pour que le droit en France devienne un outil au service d'une économie prête à faire face aux innovations et enjeux technologiques de demain.

En savoir plus

Lisez également l'article que lui a consacré le Monde dans l'édition de ce jour et figurant ci-après dans la revue de presse de cette newsletter.



Cumul des mandats d'administrateur et risques anticoncurrentiels: un vide juridique en Europe?

Florence Thépot, Florian Hugon et Mathieu Luinaud,

Revue Concurrences

Souvent occultée par les situations de prises de participations minoritaires, la pratique du cumul des mandats d'administrateur entre concurrents suscite un risque d'effets anticoncurrentiels.

Cette contribution s'attache à déterminer si le droit des sociétés et les principes de gouvernance d'entreprise peuvent efficacement suppléer le droit de la concurrence dans le traitement des effets négatifs induits par les cumuls, et met ainsi en lumière l'existence d'un vide juridique en Europe.

En savoir plus



Plaidoyer en faveur de l'introduction des actions de préférence rachetables à l'initiative de l'actionnaire en droit français.

Adrien Bézert et Sophie Vermeille

En prohibant le rachat des actions de préférence par la société à l'initiative de l'actionnaire, le Gouvernement souhaite protéger les droits des créanciers de la société. Toutefois, cette prohibition pure et simple est excessive au regard de l'intérêt que présente le rachat des actions de préférence pour l'industrie du capital- risque en particulier.

La position de la France fait à cet égard figure d'exception sur le plan international. Cet article démontre que la protection des droits de créanciers peut être assurée par d'autres mécanismes, en particulier à travers le droit des entreprises en difficulté, en modifiant le régime des nullités des périodes suspectes.

[En savoir plus](#)

Dans la Presse



Le droit, les rentiers ou l'innovation

Vincent Giret

Le Monde

Dans sa chronique parue dans l'édition de ce jour du Monde, Vincent Giret revient sur le vieillissement de nos règles de droit face aux mutations technologiques et économiques. Pour appuyer son propos, il présente la note "**Un droit pour l'innovation et la croissance**" de Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud et Sophie Vermeille présentée ci-dessus. Le journaliste revient sur les causes de l'incapacité de la France à innover, avant de se faire l'écho, en guise de conclusion, des auteurs qui ont lancé un appel en faveur d'un renouveau du droit français et ce, afin de permettre à la France de bénéficier de la prochaine vague d'innovation.

[En savoir plus](#)



L'économie est entrée dans le XXIème siècle, au tour du



La politique de la sueur froide: l'Etat à la rescousse des



Areva: jusqu'où l'Etat doit-il intervenir ?

Droit!

Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud et Sophie Vermeille, La Lettre des Juristes d'Affaires

L'étude sur "**Le Droit pour l'innovation et la croissance**" publiée en partenariat avec la **Fondapol** et rédigée par Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud et Sophie Vermeille est le thème central de cette publication.

[En savoir plus](#)

entreprises au bord de la faillite

par Sophie Vermeille, L'Opinion

Parce que le droit des faillites français empêche la création d'un marché du financement des entreprises en difficulté, l'Etat doit souvent recapitaliser les entreprises en difficulté de taille significative. Avec des exemples comme Vallourec, Areva et CGG, nous avons une nouvelle illustration du coût d'un droit inadapté qui ne facilite pas les retournements d'entreprises.

[En savoir plus](#)

par Sophie Vermeille et Régis Bourgueil, La Tribune

Le soutien financier apporté par l'Etat à Areva semble aller de soi. En y regardant de plus près, rien n'est moins sûr ! Car, en multipliant les soutiens capitalistiques depuis 2016, l'Etat français a tendance à devenir omniprésent. Ce n'est pas son rôle: jouer la voiture - balai du marché est en réalité contre-productif, hasardeux et coûteux.

[En savoir plus](#)

Événement à venir

"EU Insolvency Reform: Lessons from France"
Conférence de Sophie Vermeille auprès du FMI
Washington, 28 mars 2016

Sophie Vermeille, Présidente de Droit & Croissance, interviendra auprès du Fonds Monétaire International sur le thème de la réforme du droit européen des faillites, applicable aux entreprises. Elle reviendra sur l'intérêt d'une telle réforme, à savoir (i) la réduction de la dépendance des entreprises vis-à-vis des banques et corrélativement le développement des marchés obligataires européens et (ii) l'amélioration de la supervision des banques au niveau européen.

[Visualisez le projet de présentation pour commentaire](#)

Événement passé

Conférence Restructuring **Paris, 4 Novembre 2015**

Droit & Croissance a organisé une conférence sur le thème "**Past reforms and new trends in France, Spain and Italy, a Chapter 11 in Europe ? Assessment of the EU Commission's strategy on insolvency Law**". Après une introduction de Ana BOATA, économiste Europe chez Euler Hermes, et Sophie VERMEILLE, Présidente de Droit & Croissance, professionnels et experts issus de la finance et du droit se sont réunis autour de deux tables rondes, abordant les sujets suivants:

Table ronde 1 : " New trends and the recent reform in France"

- Thomas REVIAL, *Secrétaire général du CIRI, Ministère des affaires économiques (keynote speech)*
- Stephen PORTSMOUTH, *Managing Director, Risk division, Société Générale (Paris)*
- Arnaud JOUBERT, *Managing Director, Rothschild (Paris)*
- Cédric BOGHANIM, *Principal - Apollo Management (Paris)*
- Laurent BENSIMON, *Managing Director - Houlihan Lokey (Paris)*

Lors de cette table ronde, les intervenants sont revenus sur les difficultés soulevées par le cadre juridique français applicable aux entreprises difficultés, rendant ardu le redressement des sociétés en difficulté.

Table ronde 2: "A Chapter 11 in Continental Europe? Assessment of the EU Commission's strategy on insolvency Law"

- Michael SHOTTER, *Head of EU Commission's Civil Justice Policy Unit - European Commission DG Justice and Consumers (keynote speech)*
- Julie MIECAMP, *Reorg - Research Inc.*
- Adrian THERY, *Partner, Garrigues (Madrid)*
- Luca RAMELLA, *Managing Director, AlixPartners (Milan)*
- Francesco FALDI, *Partner, Linklaters (Milan)*

Les intervenants sont revenus sur les réformes législatives fondamentales en matière de procédures collectives. Ces réformes ont été mises en oeuvre après la crise de 2008 en Espagne, sous l'impulsion des recommandations européennes, et en Italie où un changement de paradigme a eu lieu.

Conclusion par Lorenzo Stanghellini, Professeur à la faculté de droit de l'université de Florence et Sophie Vermeille sur le thème suivant : "**Insolvency Law reform in Continental Europe: can national leaders bring in sufficient reforms?**".

[Visionnez la vidéo](#)

[Retrouvez la retranscription](#)

Plus loin, avec vous



Droit & Croissance a besoin de vous !

Devenez un acteur du financement de la recherche en Droit, Finance et Economie et découvrez les nombreux privilèges que vous offre le partenariat sur notre site internet.

[Devenez Partenaire](#)



Copyright - 2015 Droit et Croissance. Tous droits réservés.

[Se désinscrire](#) - [Mettre à jour ses préférences](#)